

REPUBLICQUE FRANCAISE



Commune de Villar d'Arène

**ANNULE ET REMPLACE ARRETE 20/2025. Erreur matérielle.**

Dossier n° DP 005181 25 00001

Date de dépôt : 06/03/2025

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 06/03/2025

Complet le : 06/03/2025

Demandeur : Parc National des Ecrins  
représentée par Monsieur SCHULTZ Ludovic  
Pour : Remplacement des menuiseries à  
l'identiqueAdresse du terrain : 10 rue des Jardins, à Villar  
d'Arène (05480)**ARRÊTÉ****de non opposition avec prescriptions à une déclaration préalable  
au nom de la commune de Villar d'Arène**

Le Maire de Villar d'Arène,

Vu la demande de déclaration préalable présentée le 06 mars 2025 par le Parc National des Ecrins  
représentée par Monsieur SCHULTZ Ludovic, demeurant Domaine de Charance à Gap (05000) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour remplacement des menuiseries à l'identique ;
- sur un terrain cadastré AB438 situé 10 rue des Jardins à Villar d'Arène (05480) ;
- sans création de surface de plancher ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Villar d'Arène approuvé le 13 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté n°17.2020 portant élection de M. Michel GONNET, 1<sup>e</sup> adjoint et portant délégation de fonction  
en date du 04 juin 2021 ;Considérant que le projet est situé en zone Ugm du PLU susvisé et qu'il respecte les règles d'urbanisme  
en vigueur ;**ARRÊTE****Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des articles ci-après

**Article 2**

Les dimensions et les matériaux (nature et finition) des nouvelles menuiseries seront inchangés.

Fait à Villar d'Arène

Le 27/03/2025

Le Maire, Olivier FONS



Envoyé en préfecture le 26/03/2025

Reçu en préfecture le 26/03/2025

Publié le

ID : 005-210501813-20250326-A222025-AR